

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} juin 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE EXTENSION DE PERIMETRE ET AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE PROJET

DEMANDE
D'INTERVENTION : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE EURE (Département de l'Eure)

DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL
COMMUNAUTAIRE : Sous réserve de la production d'une délibération demandant l'intervention de l'EPF
et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.

SITUATION DU BIEN : Parcelle cadastrée section BD n° 395 pour une contenance totale de 533 m² sur la
commune de LOUVIERS.

POS/PLU : PLU zone UCa

PROJET : Recomposition urbaine de la rue du 11 Novembre 1918, suite à la mise en place
d'une voie dédiée au BUS à haut niveau de service.

COMITÉ
D'ENGAGEMENT : 07 Septembre 2017 - Avis favorable.

PROPRIÉTAIRE : Monsieur et Madame ROULLEAU

ÉVALUATION
DOMANIALE : 06 / 07 / 2017 – 250 000 € + 10 %

IMPUTATION : Compte n° 924.108 – LOUVIERS VAL DE REUIL « Axe structurant »
Enveloppe projet : 5.626.000 € + 289.000 €, soit 5.915.000 €

Décision valant avenant au programme d'action foncière de la Communauté d'Agglomération SEINE-EURE

ROUEN le 29 Septembre 2017

Pour le Président du Conseil
d'Administration de l'EPF Normandie, absent,
le 1^{er} Vice-Président du Conseil d'Administration
de l'EPF Normandie

Luc LEMONNIER



Pour la Préfète déléguée
Le Secrétaire général
pour les affaires régionales
de la région Normandie

Nicolas HESSE

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

